

JOURS FERIES REGLEMENTAIRES 2009 ET 2010

1. Jours du chef de corps

JOUR 1: _____ (à compléter)

JOUR 2: _____ (à compléter)

Si un de ces jours ou les deux ont été repris sur la fiche de congé, veuillez le mentionner ci-dessous :

JOUR 1 a été repris sur la fiche de congé: OUI NON

JOUR 2 a été repris sur la fiche de congé: OUI NON

2. Jours fériés réglementaires restant

2009

- lundi 2 novembre 2009
- dimanche 15 novembre 2009 -----> Ce jour est remplacé par _____ (à compléter)
- samedi 26 décembre 2009 -----> Ce jour est remplacé par _____ (à compléter)

Si un de ces jours ou les deux ont été repris sur la fiche de congé, veuillez le mentionner ci-dessous :

JOUR 1 a été repris sur la fiche de congé: OUI NON

JOUR 2 a été repris sur la fiche de congé: OUI NON

2010

- mardi 2 novembre 2010
- lundi 15 novembre 2010
- dimanche 26 décembre 2010 -----> Ce jour est remplacé par _____ (à compléter)

Si un de ces jours ou les deux ont été repris sur la fiche de congé, veuillez le mentionner ci-dessous :

Le jour de congé de remplacement a été repris sur la fiche de congé : OUI NON